

Bulletin d'information de la filière Traction.

Loi Ferroviaire, Parcours Pro, Sécurité du réseau...

Avec SUD-Rail, bâtissons un avenir pour la filière Traction !

SudRail
Union syndicale
Solidaires

Liaison Nationale Agents de Conduite

➔ **Des ADC éclatés dans les activités de SNCF « mobilité » !**

La SNCF découpée en 3 par la loi ferroviaire promulgué le 04 Aout, l'ensemble des ADC se voit maintenant transférée dans l'EPIC « mobilité » du groupe, ou plutôt vers les activités qui compose cette « holding » à l'intérieur de cette SNCF à 3 têtes. La direction veut maintenant avancer rapidement vers la mise en place de son nouvel organigramme, convoque les O.S pour présenter les nouvelles entreprises, leurs compositions, les personnels qui y seraient rattachés et contrairement à ce que nous ont dit certains, ce ne sera pas sans conséquences pour les ADC.

La simple lecture des temps réels de la boîte interroge sur l'avenir de la filière...

➔ **Une filière traction démantelée ? !**

On le sentait venir, SUD-Rail l'avait déjà dénoncé, la filière traction est maintenant clairement... **en liquidation ?!** Déjà dans les données fournies par l'entreprise, on constate que ce sont près de 4800 agents de la filière traction qui ont été transférés administrativement et comptablement dans les activités et ce, juste pour le 1er semestre 2014. Dans l'organigramme « SNCF 2015 » communiqué par la direction, on trouve trace du domaine traction dans la seule activité « *Transilien* », un peu court pour garantir l'unicité du métier sur l'ensemble de cette SNCF nouvelle formule.



➔ **Pour SUD-Rail, la traction doit rester transverse et intégrée !**

Parcours professionnels et reclassements, système de rémunération, réglementation, conditions de travail, formations... sont autant de sujets fondamentaux qui, demain, pourront être différents selon les activités ?! Remettant en cause la base conducteur unique... **SUD-Rail s'y oppose et exige que le domaine traction reste unique et transverse à cette nouvelle SNCF.** D'ores et déjà, SUD-Rail va saisir la direction pour faire cesser cette mise à mort. Chaque ADC doit mesurer aujourd'hui le risque d'un tel schéma pour sa carrière professionnelle, soutenir SUD-Rail dans sa lutte pour conserver le métier d'ADC unique... et penser à ceux, grands défenseurs des ADC qui ont rendu ça possible et l'ont validé, une matinée de Juin 2014 !

Ca craque chez les CRML, la direction est responsable !

Près de 10 CRML rendent leurs habilitations en Lorraine...

Ce sont près de 10 CRML du Fret qui ont rendu leurs habilitations conduites et demandent à quitter aujourd'hui la traction pour d'autres services de l'entreprise.

Cette situation, inédite, démontre les difficultés rencontrées et la dégradation des conditions de travail de ces conducteurs (*notamment au Fret*).

*Ignorer un problème
est encore le plus sûr moyen
de le résoudre.*



SUD-Rail a souvent alerté sur les problèmes rencontrés par les CRML/TA (*non-respect du titre 2, transfert de charge TB, non-respect des pesages...*), les directions (fret et traction) sont toujours restées sourdes mais aujourd'hui les limites de l'acceptable sont franchies.

L'entreprise répond en nommant...

...un « **chargé de mission** »

A ce stade, un expert traction a été dépêché sur place pour tenter de recadrer les frondeurs, sans résultat, il est maintenant temps que la direction du Fret respecte ses agents. SUD-Rail exige que la direction convoque au plus vite les O.S. pour leur fournir les

garanties qu'exige la situation, sur les conditions de travail, le pesage...

La PR 13, une réponse pas à la hauteur.

Et le déblocage de la PR13 n'est qu'une bien maigre réparation des dommages dont ils sont victimes, car les TA restent toujours les seuls agents de l'exécution à ne pas dérouler sur la PR15. SUD-Rail continue à revendiquer la PR15 pour les TA, exige que les négociations sur le déblocage des grilles soient initiées rapidement et que la mesure PR13, obtenue sous la pression des grévistes, soit attribuées systématiquement à chaque agent qui dispose de 3 ans d'ancienneté sur la PR12 et que, par décalage, des contingents supplémentaires soient attribués aux autres positions de rémunérations de la grille TA.

EQUIPEMENT AGENT SEUL:

Seule contre tous, la direction veut généraliser...

La direction souhaite en faire un vecteur d'économie et veut maintenant généraliser l'accompagnement non systématique et l'EAS dans ses futurs conventions TER avec les régions. Pourtant, les conflits locaux se multiplient sur le sujet (*Amiens, Clermond-ferrand, Chambéry, Lyon, Paris-Nord, Saint-Etienne...*), les usagers n'en veulent pas (63% selon la dernière enquête) et les retours d'expériences sur les incidents EAS montrent que la sécurité des ADC et des voyageurs peut réellement être mise en cause.

Et mettre en place de manière sauvage...

Vous n'en voulez pas, tant pis... Vous voulez être formé, on verra... La sécurité, pas votre problème... l'objectif, production quoiqu'il en coûte ... et attention aux frondeurs, la sanction est au bout de la pratique managériale.

SUD-Rail ne peut que fustiger cette position patronale qui fait fi de l'ensemble des demandes des utilisateurs, des donneurs d'ordres et de la sécurité des cheminots et apporte son soutien à l'ensemble des initiatives locales visant à combattre ce risque.

Niveau de sécurité sur le réseau,

la direction doit nous écouter !



Denguin, Brétigny, Sevrans (où notre collègue S. Boulay est décédé suite à ses blessures), Woippy sont des accidents ferroviaires dramatiques. Alors que l'entreprise vient d'être « mise en examen » dans le cadre de l'enquête judiciaire sur Brétigny/Orges, que les incidents mettant en cause le réseau se multiplient; on ne peut que déplorer l'absence de prise en compte des alertes des organisations syndicales sur l'état du réseau et de l'absence d'un dispositif de veille fiable et

transparent pour ses 1ers utilisateurs, les ADC.

SUD-Rail a maintes fois remonté à la direction les difficultés chroniques des retours d'informations suite aux signalements des ADC, a fait des propositions dans ce sens, mais rien n'a été fait ! Aujourd'hui, SUD-Rail revendique la création d'un cahier de signalement des problèmes d'infrastructures dans chaque UP, ce document faisant l'objet d'un suivi systématique en CHSCT.

Les ADC n'ont pas vocation à prendre leur service « la peur au ventre » et le refus de cette mesure de bon sens, démontrerait, s'il en était encore besoin, que la direction ne cherche qu'à se dédouaner de ses responsabilités.

Par ailleurs, suite à ces accidents dramatiques, SUD-Rail a demandé que l'ensemble des CHSCT tractions soit informé des mesures prises à la suite des derniers accidents qui pourraient affecter leurs périmètres (visite de guérites, de la caténaire...) et ce, dans les meilleurs délais... Nous attendons rapidement leur réponse.

Avec SUD-Rail faisons avancer notre niveau de sécurité au boulot !

STOP A LA REPRESSION SYNDICALE !!

Alors que la SNCF a vécu un conflit social important, la direction cherche maintenant à criminaliser l'action syndicale et à intimider les grévistes par la mise en œuvre de procédures disciplinaires ciblant des militants identifiés de 2 O.S. Dans de nombreux cas, les agents ont prouvé le tort de ces accusations mais la direction se refuse toujours à admettre l'évidence, à fournir les éléments et persiste, quitte à se mettre en défaut avec la loi, à vouloir intimider les grévistes.

La Fédération SUD-Rail exige l'arrêt immédiat de ces procédures disciplinaires injustifiées et soutien toutes les démarches engagées par les agents et leurs O.S. pour faire rendre justice . Pour SUD-Rail, cet épisode est encore une preuve de cette volonté patronale de « briser » les grévistes mais nous ne baisserons pas les bras,



TGV, un scénario écrit d'avance !?

Pas sans conséquences pour les ADC !

Des comptes dans le rouge ...

Après avoir plombé les comptes de la SNCF en 2013, le TGV pensé par nos dirigeants (politiques ou d'entreprises) va également plongé en 2014. Conséquence d'une politique d'entreprise déstructurante avec la séparation par activités, d'une politique étatique irresponsable « tout TGV » sans en avoir les moyens et de l'impérieuse nécessité pour RFF de rentrer du cash pour rémunérer les intérêts de sa dette, c'est la chronique d'une chute annoncée...

3 scénarios pour « sauver » le TGV

Le conseil d'administration de la SNCF a étudié 3 scénarios pour pérenniser l'économie du TGV, chacun de ces 3 plans patronaux auront des conséquences pour le « modèle » et pour les cheminots. Augmentation de la productivité, développement du low-cost et réduction des liaisons TGV sont les axes de travaux managériaux quel que soit le plan.

Des conséquences profondes pour les ADC

Avec près de 30% des liaisons étiquetées « non-rentable », le risque est aujourd'hui grand de voir la charge de travail fondre comme neige au soleil et, par voie de conséquences, mettre en danger les plus petites UP « voyages » et le parcours professionnel d'un grand nombre d'ADC.

Construire une alternative au parcours pro « tout TGV », une nécessité pour l'avenir !

Allongement des carrières, respect des rythmes biologiques des agents, rémunération, changement de métier « choisi » sont autant de paramètres qui doivent rentrer en compte dans la définition d'un nouveau parcours professionnel pour les ADC.

SUD-Rail ne laissera pas la direction et ses collaborateurs syndicalistes organiser la précarisation et la fragmentation du métier d'ADC, il est hors de question de laisser des ADC au bord du chemin d'un parcours professionnel qui va devenir sélectif et élitiste.

Il est temps d'ouvrir de réelles négociations autour d'un parcours professionnel ouvert sur l'ensemble de la filière et de la SNCF !

Même si la direction reconnaît que les charges voyages ne seront pas au rendez-vous et qu'à terme, il faudra bien changer des choses. Pour elle, son modèle n'est pas remis en cause et elle mise sur les départs à la retraite pour le faire perdurer... le temps que ça tiendra !? En somme, elle est consciente du problème mais refuse de s'en saisir. Pour SUD-Rail, il est au contraire grand temps dans cette SNCF « new-look » de discuter autour des sujets qui constituent le parcours professionnel (progressivité, rémunération, respect des rythmes biologiques, équivalence de grade...) des ADC.

C'est une urgence, soutenez SUD-Rail dans sa démarche !

